

PIAS SIS Année : 2023

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

Sapeur-pompier blessé consécutivement à une chute dans une fosse de produits chimiques

Mots clefs : chute de plain-pied – fosse masquée par de la mousse – feu industriel - reconnaissance

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : XX octobre 2022

Heure : 18 h 00

Contexte : accident survenu de jour

Météo : temps gris sans vent

Circonstances : opérations INC & NRBC

Résumé des faits

Sur un site industriel de traitement de déchets chimiques, un départ de feu survient dans une fosse contenant un broyat de produits chimiques. Ce départ se produit lors du dépotage de produits pulvérulents. Le SIS n'est sollicité qu'après que l'entreprise ait constaté son incapacité à gérer l'incendie malgré la mise en œuvre de moyens d'extinction internes (déversoirs à mousse).

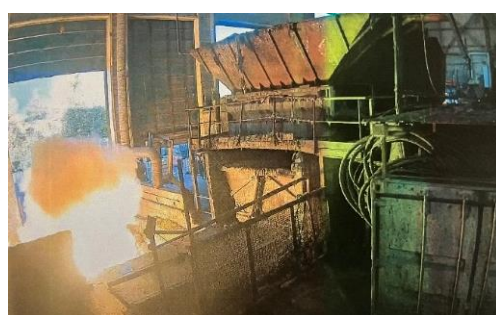
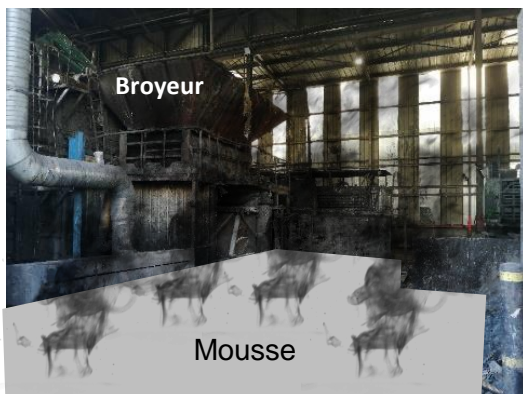
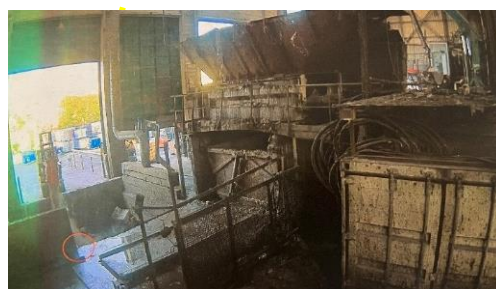
A l'arrivée sur les lieux, le COS aperçoit un chariot élévateur en feu devant un des portails d'entrée du bâtiment. A l'intérieur, le volume est totalement enfumé, la mousse au sol est « bouillonnante » et des flammes persistent. Il engage un binôme d'attaque pour éteindre le chariot et parfaire l'extinction du foyer à l'intérieur du bâtiment. Les sapeurs-pompiers sont équipés en tenue de feu complète et ARI capelé.

Après avoir éteint le chariot, alors qu'il pénètre dans le bâtiment, l'équipier BAT tombe dans une fosse de produits chimiques en feu située immédiatement derrière le portail ouvert. Cette fosse était rendue invisible par la présence de mousse la recouvrant totalement. La profondeur est de 2m20. Le sapeur-pompier ressent immédiatement des douleurs dorsales et des brûlures sur les membres inférieurs. Il lève les bras pour se signaler.

Après une recherche « à tâtons », son chef BAT parvient à lui saisir les mains mais pas à l'extraire en raison de son poids. Il déclenche sa balise sonore de localisation (BSL). Ce n'est qu'après un temps estimé entre 2 et 3 minutes que le sapeur-pompier est sorti par 4 de ses collègues appelés en renfort par un agent de l'entreprise. Lors de cette extraction, la partie inférieure de la pièce faciale de son ARI se soulève, occasionnant une inhalation de vapeurs chimiques (modèle à filet correctement porté).

La victime est ensuite déshabillée puis arrosée sous une douche de sécurité et à la LDT avant transport au centre hospitalier.

Illustrations



Départ du feu lors du dépotage de produits pulvérulents

Conséquences

Bilan humain

Interne au service : SP tombé dans la fosse : brûlures au 1 ^{er} d° des membres inférieurs, irritation des bronches et de l'estomac, douleurs au dos et aux membres inférieurs. – 240 jours d'arrêt – toujours en cours. Binôme et SP à proximité : forte atteinte psychologique	Extérieur au service : Forte atteinte psychologique des agents de l'entreprise
--	--

Bilan matériel

Interne au service : Tenue de feu + dossard d'ARI HS	Extérieur au service : Chariot élévateur HS
---	--

Analyse

Faits générateurs les plus probables :

- entreprise : processus non sécurisé (8 incendies similaires sur les 3 dernières années) et absence de protection ou de signalétique concernant le risque de chute dans la fosse ;
- SIS : non transcription de l'information « fosse » sur le ticket de départ, dégradation des informations lors du passage de consignes orales (information « fosse » étant devenue « benne » dans l'esprit du BAT) et non utilisation du document opérationnel dédié à ce site.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Déformation des informations orales lors du passage de consignes successives (« feu dans une fosse » est devenu « feu dans une benne »)	Prise en charge psychologique immédiate de la victime et des personnes présentes (SP et personnel de l'entreprise)
	Non transcription sur le ticket de départ de l'information « feu dans une fosse » exprimée par le requérant	Aide du personnel de l'entreprise pour l'appel de renforts
	Personnel de l'entreprise déstabilisé par l'incendie	
Organisationnels	Non utilisation du document opérationnel du site indiquant la présence de fosses	Travail en binôme
		Fréquentes manœuvres réalisées dans l'entreprise
		Prise en charge rapide de la victime
Techniques	Absence de protection et de signalétique concernant le risque de chute dans la fosse	Port complet des EPI et bonne résistance de ces derniers
	Désolidarisation du masque d'ARI lors de l'extraction de la victime	
Environnementaux	Alarme de l'entreprise en service durant toute l'intervention couvrant la BSL	Douche de sécurité à proximité

Réactions immédiates

Prise en charge et transport de la victime vers un centre hospitalier.
 Déclenchement d'un chef de colonne, d'un second VSAV et d'un VSM en anticipation.
 Prise en charge psychologique des sapeurs-pompiers et du personnel de l'entreprise par le chef de colonne puis l'unité de soutien psychologique du SIS.

Mesures de prévention

L'entreprise a été informée des actions souhaitées relevant de leur responsabilité.
 Concernant le SIS, les actions retenues sont :

- Rappel de l'importance de la transcription des informations clefs des requérants sur les tickets de départ lors des FMPA des opérateurs du CTA / CODIS.
- Rappel de la nécessité de la bonne compréhension des consignes de la part des subordonnés durant les FMPA chefs de groupe et chefs d'agrès.
- Diffusion départementale d'une fiche attention sécurité relative au port des EPI sauveteurs.
- Renouvellement de manœuvres sur le site et mise à jour du DO en lien avec le POI de l'entreprise.
- Paramétrage de l'outil d'alerte pour indiquer sur les tickets de départ l'existence d'un document opérationnel.